

PREIXAN *Avenir*

Bulletin de Preixan n°128

Août 2016

L'Édito

J'espère que la période estivale vous a apporté son lot de joies et de plaisirs en famille et entre amis ... ou que vous avez pu vous divertir sur le village lors de la fête locale de début juillet ou lors des soirées au terrain de pétanque.

La rentrée s'annonce maintenant et chacun va reprendre le rythme de ses activités. Cependant, certains risques majeurs sont d'actualité et vont le rester durant les prochains mois.

L'arrêté préfectoral du 12 août 2016 définit les mesures de restrictions provisoires des usages de l'eau liées à l'état de sécheresse dans le département de l'Aude. Il maintient, notamment, en vigilance le fleuve Aude Amont, secteur dont fait partie Preixan. Cette mise en vigilance consiste en une sensibilisation du public à un usage le plus économe possible de l'eau dans l'objectif d'éviter d'éventuelles mesures de restrictions dans les semaines à venir.

L'arrêté préfectoral du 19 août 2016 vise, lui, à renforcer les mesures de prévention des incendies de forêt, de garantir la sécurité de la population, de faciliter la lutte contre les incendies et d'en limiter les conséquences.

A partir du samedi 20 août, a été lancée une campagne de sensibilisation aux phénomènes des pluies méditerranéennes intenses. Chaque année, de plus en plus tôt, l'Aude et les 14 autres départements méditerranéens connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. Ces épisodes se produisent principalement durant la période de septembre à mi-décembre.

En page 5 de ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance d'informations plus précises relatives à chacun des trois points abordés précédemment.



Au cours des derniers mois, j'ai pu constater une reprise des incivilités de certains d'entre nous, ... personne sans vergogne laissant bouteilles et linges à côté des conteneurs (photo ci-contre à gauche), laissant gravats divers (amiante, béton, plastique, machine à laver, ...) aux bords de l'Aude ou à côté du cimetière.

Je rappellerai simplement que les dépôts sauvages de déchets de tous ordres sont strictement interdits sur tout le territoire communal sous peine d'amendes et de poursuites.

Nous vivons dans un environnement privilégié, au milieu de la nature. La préservation de ce cadre de vie est l'affaire de tous.

Il faut absolument s'efforcer d'entretenir et de conserver celui-ci. Pour ce faire, les élus, le personnel communal réalisent des travaux en régie, comme l'aménagement en cours du trottoir au faubourg. Des travaux sont réalisés par le Conseil Départemental, comme la sécurisation de certains points dangereux de la RD211 ou en collaboration avec Carcassonne Agglo Solidarités, comme la réhabilitation de murs au cimetière et rue de l'église (trois photos ci-contre à droite). Mais chacun doit également y participer et y veiller .

Préserver notre environnement, c'est préserver notre avenir !

Sincèrement.

Patricia Dhumez, Maire.

Dans ce numéro :

- **Édito du Maire**
- **Comptes rendus du Conseil Municipal**
- **Cérémonie-Évènement**
Hommage aux victimes de Nice
Mme Gisèle JOURDA, Sénatrice de l'Aude à Preixan
- **Communiqués**
CD11 : animations Seniors
COVALDEM11
- **Carnet**
- **Vie locale**
Le Comité des Fêtes
Le Spartak de Preixan
L'ASCP
Le Tour de l'Aude Handisport
- **Infolettre**



Conseil Municipal du 21 Juin 2016

Bail de location du logement communal, 2 Côte de la Baptistine

Madame le Maire informe les membres du Conseil que, suite à la mise en location du logement communal situé 2 Côte de la Baptistine, une personne, Madame Julie Denax, a déposé un dossier de candidature. Après étude, le dossier étant complet et offrant des garanties nécessaires, Madame Le Maire propose d'accepter cette candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte la proposition, à l'unanimité, et décide de louer le logement à Madame Julie Denax pour un loyer de 420 € à partir du 1^{er} juillet 2016. Une caution de 420 € sera demandée.

Une délibération et un contrat de location seront établis.

Prorogation du stage d'un agent

Madame Le Maire rappelle que, lors du Conseil du 20 mai dernier, le Conseil avait accepté à la majorité que le stage de Madame Coralie Raynaud, Adjoint Administratif Territorial 27^{ème} Classe, soit prorogé d'une année à partir du 10 juin 2016. Cette décision a été soumise, pour avis, à la Commission Administrative Paritaire (CAP) du Centre de Gestion. En réponse, un avis défavorable a été donné, proposant une prorogation de six mois avec formation. Au vu du rapport circonstancié établi à la fin du mois de mai 2016, Madame Le Maire décide de maintenir sa décision de proroger d'une année le stage de Madame Coralie Raynaud.

Un arrêté sera établi, et un courrier de décision sera destiné à la CAP.

Remplacement à l'agence postale communale

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de recruter un agent contractuel afin d'assurer le remplacement temporaire de l'agent en poste à l'Agence Postale Communale en raison de congés ou de maladie, entre autres.

.../

/...

Madame Le Maire propose à l'Assemblée de l'autoriser à recruter, en tant que de besoin, un agent non titulaire pour le cadre d'emploi : Adjoint Administratif Territorial de 2^{ème} classe.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la demande. Une délibération sera rédigée.

Une délibération sera rédigée.

Projet d'extension du périmètre de la communauté d'agglomération de Carcassonne Agglo

Madame le Maire rappelle que, lors de sa séance du 24 novembre 2015, le Conseil avait approuvé les propositions préfectorales émises dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) pour l'intégration, au 1er janvier 2017, des neuf communes actuellement membres de la Communauté de Communes du Piémont d'Alaric dans le respect des avis exprimés par les Conseils Municipaux respectifs de ces communes.

En date du 3 juin 2016, un arrêté préfectoral fixait la liste des communes intéressées par ce projet d'extension et l'accord des conseils municipaux de chaque commune incluse dans le projet de périmètre était, notamment, demandé. Après discussion, les membres du Conseil confirment leur avis favorable vis-à-vis de ce projet d'extension. Il n'y aura pas de délibération établie, l'avis étant réputé favorable à défaut de délibération dans un délai de 75 jours à compter de la notification préfectorale.

Projet d'extension du périmètre du syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de L'Aude

Madame le Maire expose que, dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et de l'application de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) sur le bassin versant de l'Aude, Monsieur le Préfet a notifié le 10

.../

/...

juin 2016 et propose à la Commune de donner son avis sur l'extension du périmètre du SMAH de la Haute Vallée de l'Aude (Syndicat Mixte des Milieux Aquatique et des Rivières), afin d'y intégrer les communes membres de la Communauté de Communes « Pays de Couiza » et une partie des communes membres de la Communauté de Communes « Carcassonne Agglo », dont Preixan.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil émettent, à l'unanimité, un avis favorable à l'extension du périmètre du SMAH de la Haute Vallée.

Création d'une régie temporaire : collecte de fonds pour la restauration de l'Église

Madame Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un stagiaire en BTS « Développement et Animation des Territoires Ruraux » est actuellement, pour sa 2^{ème} période en mairie du 25 mai au 22 juillet 2016. Dans ce cadre, Alinoé Montpellier effectue des recherches et est à même de développer des animations sur le thème de la sauvegarde de l'église de Preixan. Il a, ainsi, mis en place une première animation relative à un parrainage des tuiles du petit toit de l'église. Il travaille également à la mise en œuvre d'une exposition sur l'histoire de l'église du village. Ainsi, Madame Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de créer une régie provisoire de recettes du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016, afin que la Commune puisse collecter les fonds recueillis lors d'animations, ceci dans l'attente de constitution de l'association de sauvegarde du patrimoine preixanais.

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Conseil acceptent la proposition.

Une délibération, un acte constitutif de régie et un acte de nomination d'un régisseur seront rédigés.

.../

... Conseil Municipal du 21 Juin 2016

/...

Décision modificative n° 2

Madame Le Maire informe l'Assemblée que, suite à la rénovation d'une salle communale, une décision modificative est nécessaire au Budget Primitif 2016 pour un montant de 339,21 €. Cette somme sera déduite des dépenses imprévues de fonctionnement et sera virée au budget d'investissement.

Après avoir ouï cet exposé, le Conseil accepte à l'unanimité d'adopter cette décision modificative.

.../

/...

Questions diverses

Au cours de la saison sportive 2015-2016, le court de tennis de Preixan était gracieusement mis à disposition de l'Entente Tennistique de la Malepère, siégeant à Alairac, sur deux périodes précises de temps. Depuis deux ans, s'est créée une association preixanaise, le « Tennis Loisir Preixan », qui s'est développée et a attiré un nombre grandissant de joueurs.

.../

/...

Au vu de ces éléments, il apparaît judicieux que le cours de tennis de Preixan soit, dorénavant, réservé exclusivement aux adhérents de l'association preixanaise. Un courrier sera rédigé au président de l'ETM.

Deux candidatures spontanées ont été déposées en Mairie pour une demande d'emploi à l'école de Preixan. Après discussion, il s'avère que la commune n'a pas de poste à pouvoir à court ou moyen terme à l'école. Une réponse défavorable sera faite à chaque candidat.

Conseil Municipal du 20 Juillet 2016

Contrat CUI-CAE

Madame Le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu d'embaucher un agent sous Contrat d'Accompagnement à l'Emploi afin de pourvoir au ménage des bâtiments communaux. Après un appel à candidature et un entretien d'embauche des prétendant(e)s, réalisé par les membres de la Commission Affaires Sociales, Madame HUCK Sylvie correspondait au profil recherché de par son expérience professionnelle et son éligibilité au contrat CAE. Madame le Maire propose au Conseil d'embaucher Madame HUCK Sylvie sous contrat aidé de 20 heures par semaine à compter du 22 août 2016 pour une durée d'un an renouvelable une fois.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte la proposition, à l'unanimité.

Une délibération et un contrat de travail seront établis.

Subvention 2016 de Carcassonne Agglo pour une association preixanaise

Madame le Maire rappelle que, depuis 2014, Carcassonne Agglo accorde une enveloppe financière en faveur des associations de son territoire, soit une association par commune.

.../

/...

Après l'ASCP en 2014 et le Tennis Loisir Preixan en 2015, est retenue, pour 2016 par le Conseil, le Spartak de Preixan.

Travaux de la Commission Affaires Sociales et Éducatives

Madame ARMERO Josiane informe l'Assemblée des travaux de la Commission sur le recensement « Canicule » des personnes âgées et personnes handicapées du village. Personne ne s'étant inscrit volontairement sur le registre en Mairie en vue d'une intervention efficace et rapide des services d'urgence en cas de nécessité, il est décidé de mettre en place une série de visites au domicile des personnes âgées de plus de 80 ans. Des élus assureront ces visites durant la période estivale. Après consultation des personnes concernées, ce dispositif pourra perdurer tout au long de l'année.

Modification des horaires de l'Agence Postale Communale

Madame le Maire fait part à l'Assemblée qu'une demande de modification des horaires d'ouverture de l'APC à partir de septembre 2016 a été formulée par l'agent en poste. Après débat, les membres du Conseil ont désapprouvé tout changement d'horaire (10 voix Contre et 4 voix Pour).

.../

/...

Courrier de COVALDEM11

Madame le Maire fait lecture du courrier reçu en mairie de l'organisme « Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude » daté du 17 juin 2016 l'informant de la baisse de quantité de déchets collectés depuis 2010 et du constat, fait par SITA Sud, d'une présentation des poubelles vertes qu'une fois par semaine sur les deux passages de collecte programmés. Ainsi, COVALDEM11 envisage une diminution du nombre de collecte des déchets résiduels dans les secteurs pavillonnaires équipés en bacs individuels dès le mois d'octobre 2016. Une étude de notre commune sera réalisée et seront présentés, à Madame le Maire, les actions envisagées et un calendrier prévisionnel d'intervention.

Questions diverses

-Madame Gisèle JOURDA, Sénatrice de l'Aude, a demandé à Madame le Maire de pouvoir organiser à Preixan une rencontre des 63 Femmes Maires de l'Aude et présenter les actions réalisées depuis son élection en septembre 2014. Madame le Maire a répondu favorablement à cette demande. Cette rencontre aura lieu le vendredi 5 août 2016 à 17h30 dans les locaux de la Mairie de Preixan.

.../

... Conseil Municipal du 20 Juillet 2016

/...

- L'association pour la Sauvegarde du Patrimoine Preixanais a été créée lors de la tenue de son assemblée constitutive le 5 juillet 2016.

.../

/...

- La 14ème édition du Tour de l'Aude Handisport aura lieu du 13 au 16 septembre 2016. Le jeudi 15 septembre, les sportifs-participants en tandem, handbike et tricycle traverseront notre village entre 10 h et 11 h lors de l'étape 3 reliant Villemoustaussou à Limoux.

Cérémonie - Évènement

Hommage des Preixanais aux victimes de Nice

Lundi 18 juillet 2016 à 12h et, comme partout en France, une minute de silence a été observée sur la place de la Mairie à Preixan. Après un discours émouvant de Madame le Maire retraçant les atrocités perpétrées à Nice lors la Fête Nationale, les habitants du village ont observé une minute de silence. Ils ont, ensuite, entonné de vive voix la Marseillaise. Le village s'unit à la peine des victimes et des familles.



Rencontre avec la Sénatrice de l'Aude



Le vendredi 5 août 2016, Madame La Sénatrice de l'Aude, Gisèle JOURDA, avait choisi Preixan comme lieu pour aller à la rencontre des Femmes Maires de l'Aude.

Madame Jourda souhaitait faire part aux 63 premières magistrates des communes audoises du travail qu'elle a réalisé depuis son élection du 28 septembre 2014 au Sénat.

Madame La Sénatrice est Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Membre de la commission des affaires européennes, Membre de la délégation sénatoriale à l'outre-mer.

Très investie, elle a signé et collaboré activement à plusieurs travaux parlementaires et législatifs et a, ainsi, déposé plusieurs rapports d'informations relatifs à différentes problématiques d'ordre national, européen et international.

Madame JOURDA est, également, très présente sur le territoire et se préoccupe de notre département et de ses habitants.

Communiqués

Saison cévénole : Informations préventives



La campagne d'information pluie-inondation sera diffusée dans 15 départements de l'Arc méditerranéen en 3 vagues :

- *du 20 au 24 août,
- *du 3 au 7 septembre,
- *et du 15 au 19 octobre.

Sont, ainsi, concernés les départements suivants :

Alpes-de-Haute-Provence / Alpes-Maritimes / Ardèche / Aveyron / **Aude** / Bouches-du-Rhône / Corse-du-Sud / Haute-Corse / Drôme / Gard / Hérault / Lozère / Pyrénées-Orientales / Var / Vaucluse.

JE M'INFORME
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels

JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS

JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables

JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts

JE NE SORS PAS
Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre

JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE

ROUTE INONDÉE

JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED
Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture

JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premiers secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma maine
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

www.developpement-durable.gouv.fr
#pluieinondation

SAIP
www.interieur.gouv.fr

Sécheresse - Vigilance de l'Aude

Au vu de l'arrêté préfectoral du 12 août 2016 portant, notamment, maintien en vigilance du fleuve Aude Amont, Preixan apparaît dans la liste des communes situées dans un secteur en vigilance, (1^{er} niveau sur une échelle de trois niveaux). Ainsi, les mesures suivantes s'appliquent et il est demandé, entre autres, :

- ⇒ à tout utilisateur d'eau d'optimiser ses consommations, qu'elles soient destinées à usage personnel ou professionnels ;
- ⇒ aux activités industrielles, agricoles et commerciales de limiter au strict nécessaire leur consommation d'eau.

Il est rappelé aux bénéficiaires de droits de prélèvements en cours d'eau, l'obligation de respecter les débits réservés réglementaires.

Il est recommandé à l'ensemble des collectivités publiques concernées, d'être exemplaires dans ce domaine, et de relayer par tout moyen de communication appropriée, les objectifs d'économie d'eau poursuivis.

L'arrêté a pris effet les 12 août 2016 à 18 heures et est applicable au plus tard jusqu'au 31 octobre 2016.



L'intégralité de l'arrêté préfectoral est affiché en mairie et consultable aux heures d'ouverture du secrétariat.

Protection contre les incendies

La sécheresse perdure dans notre département, déjà sévèrement touché, et la situation hydrique est au plus mal. Le risque très sévère de feux de forêt est donc **plus que jamais d'actualité** et la préfecture demande à chacun de respecter les recommandations en matière de prévention des incendies.

Il est recommandé aux particuliers et aux professionnels de **suspendre les travaux d'origine mécanique qu'ils pourraient entreprendre**. L'usage de tout appareil ou matériel pouvant être à l'origine d'un départ de feu est donc proscrit (tronçonneuse, poste à souder, broyage de végétaux, etc.) La préfecture rappelle également que **les feux de camp et les barbecues en pleine nature sont interdits, comme le fait de jeter les mégots de cigarettes sur le bord des routes**.

L'arrêté préfectoral du 19 août 2016 régit certains travaux mécaniques dans le cadre de la prévention des incendies de forêts. La commune de Preixan est classée dans le secteur n°4. Ainsi, les mesures exceptionnelles s'appliquent à compter du 20 août 2016 à 8 heures, dès lors que le niveau de risque météorologique d'incendie de forêt sur la zone météo de référence atteint le niveau **Très Sévère (TS) ou Exceptionnel (E)**.

L'échelle de risque comporte 6 niveaux : Faible (F), Léger (L), Modéré (M), Sévère (S), Très Sévère (TS) ou Exceptionnel (E).

La prévision du niveau de risque par zone, pour le lendemain, est consultable tous les soirs après 18 heures sur le site :

<http://www.aude.gouv.fr/consultez-la-carte-risque-feux-de-foret-a6300.html>

Les données sont mises à jour quotidiennement du 17 juin au 20 septembre 2016.

Conseil Départemental : des animations pour les Seniors

Le Pôle des solidarités et le CLIC du Carcassonnais, services du Conseil Départemental de l'Aude, propose un projet de prévention « Seniors Bien Vivre » pour sensibiliser les Seniors aux pratiques favorisant le bien vieillir.

En 2016, la commune de Montréal accueillera ces actions dédiées aux personnes de 60 ans et plus. Ce programme débutera en septembre par une conférence sur la nutrition, une présentation des modules « Seniors au volant » et une information sur les droits et prestations. Il se poursuivra au dernier semestre de l'année par des ateliers.

La conférence aura lieu le jeudi 29 septembre de 14h à 17h à la salle des fêtes - rue de la mairie à Montréal (entrée libre et gratuite).

Les ateliers débuteront à compter du jeudi 3 novembre 2016 et se déclineront sur plusieurs mois, en plusieurs modules :

- ⇒ **Module Seniors au volant**
- ⇒ **Module Nutrition**
- ⇒ **Module Droits et Prestations des Seniors**

Renseignements auprès du CLIC Carcassonnais :

MDPH 18 rue du moulin de la Seigne 11000 CARCASSONNE

mail : cliccarcassonnais@aude.fr — tél : 04 68 11 35 40

Si vous êtes intéressé(e), une plaquette d'informations est à votre disposition au secrétariat de la mairie.



Covaldem11

suez

Covaldem 11

Le COVALDEM11 modifiera la fréquence et les jours de collecte des ordures ménagères à partir du 3 octobre 2016.

Les bacs individuels des déchets ménagers, à couvercle vert et corps gris, seront les seuls concernés par cette modification.

Ce bac sera donc collecté le jeudi sur la commune de Preixan.

Pour toute information, contactez SUEZ Audeval (service gratuit + prix appel) au 08 09 10 11 21 .

CARNET

Le 22 juillet 2016, Monsieur VILLAN André s'en est allé au crépuscule de ses 83 ans. Nous présentons nos sincères condoléances aux membres de sa famille.

Le 13 août 2016 a eu lieu, en la mairie de Preixan, la célébration du mariage de Mme Sandra PLANCKAËRT et Mr Gérald MORENVILLER. Nous adressons aux jeunes mariés tous nos vœux de bonheur !

Vie locale - Animations

Comité des Fêtes



C'est en ce premier weekend de juillet que le comité des fêtes avait convié les Preixanais pour la fête locale.

Vendredi, le podium Pronight a animé la soirée, une super ambiance avec fluo, jeu de lumière et écran géant.

Pour le samedi, malgré un temps grisonnant, les enfants ont pu faire un tour en calèche. S'en est suivi l'apéro-tapas offert par le comité des fêtes aux habitants de Preixan et animé par la Peña Banzai en folie. Pour, ensuite, laisser place à la paëlla géante de notre présidente, Marie, un vrai délice ! Puis, pour le bal, le duo Calysta aura fait chanté petits et grands.

Merci pour ce grand moment de convivialité, félicitations au comité pour tout le travail mis en œuvre afin de faire perdurer un événement aussi sympathique au sein de notre village.

Spartak de Preixan, c'est la reprise !

La rentrée des classes s'est opérée pour les joueurs et dirigeants du Spartak. Les joueurs ont renoués le contact avec le ballon sur une pelouse plutôt verdoyante pour la saison (un grand merci à la mairie !).

Merci à tous les joueurs venus en nombre ainsi qu'au nouveau coach et manager du club Pierre Matignon.

Le tirage de la coupe de France est tombé ! Ce sera contre Pezens (Promotion Honneur) pour le 1^{er} tour le Dimanche 21 Août à 15h à Montolieu.

Lors de l'Assemblée Générale du 21 Juillet qui s'est déroulée au foyer, il a été évoqué les très bons résultats sportifs et financiers du club, mais également la très bonne entente entre joueurs, dirigeants et bénévoles . Un grand merci aux sponsors ainsi qu'à la Mairie de Preixan.

Il a également été présenté les nouvelles recrues officielles du Spartak :

- Anthony Deqseilles (FC Vallée du Lauquet)
- Oliv Lams (FC Vallée du Lauquet)
- Florent Martinez (FC Malepère)
- Frédéric Tissot (FC Malepère)
- Moreno Thomas (reprise)
- Denis Soetens (reprise)



Merci pour votre confiance et votre engagement pour le club et bonne saison à vous tous sous vos nouvelles couleurs .

Les prochains rendez-vous du Spartak seront publiés dans le Preixan Avenir du mois d'Octobre .

L'ASCP

L'Association Sportive et Culturelle Preixanaise vous convie à son **Assemblée Générale** (non électorale) qui se déroulera le **mardi 13 septembre 2016 à 18h30** au rez-de-jardin de la mairie

(cour de l'ancienne école, entrée par l'arrière de la mairie)

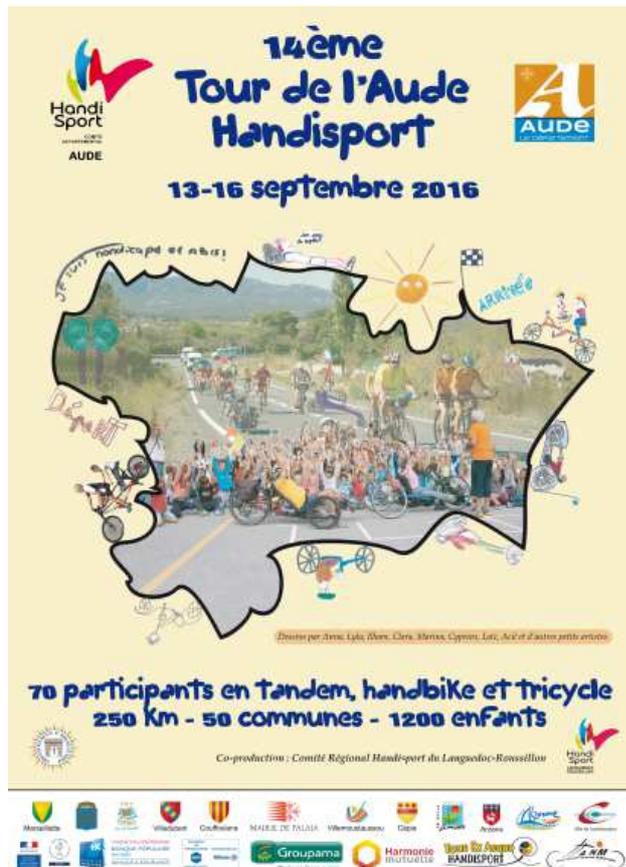
Ordre du jour :

⇒ organiser et planifier les activités de l'année 2016-2017.

Cordialement, Daniel Bertrand.



Tour de l'Aude Handisport 2016



La 14^{ème} édition du Tour de l'Aude Handisport se déroulera du 13 au 16 septembre 2016.

Les sportifs handicapés sillonneront les routes du Département lors de quatre étapes : de Marseillette à Trèbes, de Villedubert à Palaja, de Villemoustaussou à Limoux et d'Arzens à Castelnaudary.

Les handbikeurs et les cyclistes passeront à Preixan sur la RD 211 le jeudi 15 septembre entre 10h30 et 10h45.

Venez encourager ces sportifs lors de leur passage !

PROCHAIN NUMERO du PREIXAN AVENIR :
VENDREDI 21 OCTOBRE 2016

L'infolettre de Preixan

Soyez informés régulièrement des actualités de notre village en vous abonnant gratuitement à l'infolettre électronique de Preixan.

Pour cela, indiquer votre adresse de messagerie dans le formulaire d'inscription sur le site internet officiel de Preixan www.preixan.com

Besoin d'aide : communication@preixan.com

La rédaction

Direction de la publication :
Patricia DHUMEZ

Commission Info-Com
Rédaction - Maquette
Josiane ARMERO
Patricia DHUMEZ
Magali DICK
Véronique PLA
Michel RIEUSSEC
Jérôme VALINA

À votre écoute

Contacts :
communication@preixan.com
mairie.preixan@wanadoo.fr

Visiter site officiel :
www.preixan.com